





## **Refuge « Chalet des chasseurs »**

### **Conditions de location et d'utilisation**

1. Pas de réservation aux personnes mineures, ni de sous-location possible.
2. Pas de vente de boissons alcoolisées.
3. Pas de diffusion de musique au-delà de 22 heures (respect de la faune).
4. Le refuge est non-fumeur. Interdiction de planter des clous, agrafes, punaises (mobilier, murs).
5. Tout balisage du chemin d'accès ou aux abords du refuge doit être enlevé par le locataire avant de quitter les lieux.
6. L'allumage d'un feu à l'extérieur n'est admis qu'à l'endroit prévu à cet effet; tout danger d'incendie doit être éliminé avant de quitter les lieux.
7. La forêt doit être respectée; les abords du refuge seront rendus propres et il est interdit de couper ou d'arracher de la végétation.
8. La génératrice est mise à disposition avec le plein de carburant pour une autonomie d'env. 20 heures. Si impérativement nécessaire, le remplissage du réservoir est à effectuer à la charge et au risque du locataire.

#### **Descriptif/inventaire des lieux**

Le refuge peut accueillir au maximum 35 personnes, inclus l'usage de la terrasse extérieure (env. 20 personnes à l'intérieur).

Il est équipé comme suit :

- 1- éclairage par génératrice;
- 9- prises électriques (10 A maximum);
- 1- coin cuisine avec 1 réfrigérateur à boissons et 1 cuisinière avec four.

Local de rangement : tables de réserve et génératrice.

Local séparé : 1 WC norme handicapé.

*Inventaire détaillé ci-après.*

#### **Utilisation**

Le locataire apporte ses propres sacs taxés officiels et emporte ses déchets, y compris bouteilles.

Le mode d'utilisation du poêle et de la génératrice est affiché.

Seul le bois stocké à côté du poêle peut être utilisé (bois fourni par la Commune).

Les carrelages (refuge et WC) seront balayés et récurés.

Extérieur : ramassage des papiers et autres détritiques ainsi que balayage des dalles et nettoyage des tables fixes, si besoin.

Barbecue : selon instructions lors de la visite préalable.

#### **Parking**

Les voitures doivent être stationnées à l'extérieur du périmètre du refuge.

#### **Dégâts**

Le locataire signalera tout dommage lors de l'état des lieux.

Il sera tenu responsable de tout dégât découlant d'une utilisation inappropriée du refuge et de ses installations.

Tout matériel manquant ou endommagé fera l'objet d'une facturation séparée.

#### **Remarque**

L'eau est coupée du 15 novembre au 15 mars de l'année suivante.





23 juillet 2024

## Refuge « Chalet des chasseurs »

### Inventaire détaillé

#### VAISSELLE

- 48 couteaux
- 48 fourchettes
- 48 cuillères à soupe
- 48 cuillères à café
- 48 tasses à café
- 48 sous-tasses à café
- 48 assiettes à soupe
- 48 assiettes plates
- 48 assiettes à dessert
- 48 verres à eau 2 dl
- 48 verres à vin
- 2 carafes à eau
- 5 corbeilles à pain rondes
- 1 planche à pain en bois
- 1 couteau à pain
- 1 couteau à viande
- 1 planche en bois
- 1 passoire
- 2 saladiers
- 2 couverts à salade
- 1 tire-bouchon
- 1 lot de casseroles et couvercles
- 4 sets à fondue Gourmet
- 1 bouilloire
- 1 coin « grillades »

#### MEUBLES

- 6 tables 180 cm x 80 cm
- 40 chaises (à empiler après usage)
- 1 réfrigérateur à boissons
- 1 cuisinière avec four
- 1 poêle à bois
- 1 tapis d'entrée

#### Local de rangement :

- 4 tables 120 cm x 70 cm
- 1 génératrice

#### NETTOYAGE

- 2 balais
- 1 brosse à récurer
- 1 brosse et ramassoire
- 1 seau
- 1 serpillière

#### MATERIEL DIVERS

- 1 extincteur







23 juillet 2024



**Refuge « Chalet des chasseurs »  
« Check-list »**

**A compléter et restituer dans la boîte aux lettres "voirie", à côté de la grande salle, compartiment courrier, avec la clé selon arrangement convenu.**

Jour de location : .....

Nom et prénom du locataire responsable : .....

**Prière de cocher les cases ci-après :**

**Remarques éventuelles :**

☐ Frigo vidé, nettoyé et laissé ouvert

.....

☐ Vaisselle nettoyée et rangée

.....

☐ Poêle déclenché/feu éteint

.....

☐ Sol et WC récurés

.....

☐ Portes fermées à clé

.....

A l'extérieur :

☐ Barbecue selon instructions données

.....

☐ Balisage et décoration retirés

.....

☐ Tables, chaises extérieures rangées dans le local

.....

☐ Sacs taxés et déchets (bouteilles, PET) emportés

.....

**Rappel :** Tout matériel manquant ou endommagé fera l'objet d'une facturation séparée.

Avec nos remerciements pour votre compréhension.

Vos éventuels conseils nous seront utiles.

Date et signature : .....